

RANDO PLAISIR

Compte rendu de l'Assemblée Générale (AG) du 03 octobre 2017



Présents : 112 adhérents et 11 pouvoirs (liste d'émargements et pouvoirs annexés au CR original)

Excusés : /

Autorités :

- Mme Céline Charière , représentant la mairie de Poncin
- Mr Jean Claude Philippe, président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre(CDRP)

Excusés : Mr le Maire de Saint-Jean Le Vieux

Avec 123 adhérents présents ou représentés sur un total de 154 adhérents l'assemblée peut délibérer et décider valablement.

Le président René Billon ouvre la séance à 20h15 pour traiter les points inscrits à l'ordre du jour diffusé le 21/09/17.

Rapport moral :

René Billon salue et remercie l'ensemble des (nombreux !...) participants à l'AG et rappelle les principaux objectifs du club 'Rando Plaisir' : permettre la pratique de la randonnée pédestre afin d'entretenir sa santé avec cette activité sportive tout en tissant des liens sociaux le long des sentiers ou lors de moments festifs. La randonnée contribue aussi à un aspect patrimonial par l'entretien et la surveillance de nombreux sentiers empruntés lors des randos.

René souligne l'importance du rôle du président ainsi que celui du Conseil d'Administration pour atteindre ces objectifs, sans oublier les nombreux membres qui participent à l'accompagnement des randonnées ou à l'organisation d'activités festives.

Cette année le club compte 154 licenciés avec une répartition 2/3 de femmes et 1/3 d'hommes. (pour rappel il y avait 147 licenciés l'an passé). Le président précise que si ce nombre important traduit bien le dynamisme du club il n'est pas sans poser des problèmes pour assurer la communication, le covoiturage ou la sécurité lors des randonnées.

En conclusion du rapport moral le président remercie la mairie de Poncin qui offre à notre club la salle de réunion pour les réunions du bureau et la salle du foyer rural où se déroule notre AG, toutes les communes qui nous versent des subventions pour nos activités, et tous les adhérents qui œuvrent à la vie active de notre club 'Rando Plaisir'.

Rapport d'activités :

❖ Randonnées et moments festifs

Jacques Mermillon présente à l'assemblée le bilan des randonnées et sorties festives de l'année (voir détails en annexe 1).

Par rapport à l'an passé on note une participation constante aux randonnées du lundi et du jeudi et une nette augmentation des participants aux rando douces du jeudi dont le calendrier sera complété prochainement avec le nom des accompagnateurs.

Les randos du jeudi se terminant autour de collations sont en croissance sensible et Jacques remercie celles et ceux qui ont organisé ces bons moments partagés.

Les randonnées du samedi ont réuni 19 participants en moyenne. Christine Laurent a fait un bilan positif du WE raquettes à La Clusaz et du WE dans le Vercors, avec chacun 18 randonneurs.

Un WE a eu lieu sur 3 jours à Arâches la Frasse : 21 membres y ont participé selon le récit de Patrick Ripoteau qui explique que ce WE était en gestion libre, c'est à dire sans repas fournis. Ce WE réussi a été bien apprécié par les participants.

La sortie annuelle a eu lieu le 30 septembre dans la Drôme avec 67 personnes et au programme la visite du Palais Idéal du facteur Cheval à Hauterives, déjeuner à Mercuriol et visite du musée de l'Alambic (et dégustations associées...) à Saint-Désirat ! Là encore une bonne journée selon le récit de Françoise Blanc et de Martine Dessagne.

Jacques reprend ensuite la parole pour présenter le bilan des randos festives avec une belle participation à chacune et un maintien de la tendance qu'il y a souvent plus de mangeurs que de marcheurs !

Au final ce sont donc 144 randonnées qui ont été faites par le club, soit 93 % du programme prévu, et Jacques adresse ses remerciements à celles et ceux qui se sont impliqués dans l'organisation et la réalisation des randonnées, des WE et des moments festifs sans oublier le syndicat d'initiative de Neuville sur Ain pour ses propositions de randonnées.

A l'issue de cette présentation René Billon souligne le nombre important de randonnées réalisées, ce qui nécessite beaucoup d'accompagnateurs pour les faire en sécurité.

❖ Entretien des sentiers

Roland Hucher nous présente le bilan de la commission sentiers dont il s'occupe avec Maurice Guillon (cf. annexe 2) après avoir rappelé les noms des responsables de secteurs à qui chacun peut faire remonter des constats faits lors des randonnées sur l'état des sentiers et de leur balisage.

Une demi-journée d'entretien a été réalisée en juin avec 14 participants et une autre est programmée fin octobre.

La commande de plaques signalétiques a été passée et Roland remercie particulièrement Jean Bottex et Aimé Lingot pour leur aide.

Cette année le club a perçu la subvention prévue dans la cadre de la convention de partenariat pour l'entretien des sentiers qui a été signée entre la communauté de communes et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP). Roland rappelle que cette convention concerne l'ensemble des 200 km de sentiers labellisés inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), gérés et entretenus par Rando Plaisir qui se répartissent sur les communes de Saint-Jean le Vieux, Neuville sur Ain, Cerdon, Jujurieux et Poncin.

Ce rapport d'activité a été soumis pour approbation au vote de l'Assemblée Générale : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier :

Le rapport financier est présenté par Pierre Masi, trésorier du club Rando Plaisir, sur la base du compte de résultat établi en date du 31/08/2017 (cf. annexe 3).

Cette année Rando Plaisir a acquis une débroussailleuse pour l'entretien des sentiers et de la vaisselle pour les repas organisés par le club.

Pierre souligne que le montant des frais de covoiturage apparaîtra dorénavant dans le bilan financier dans le but de suivre ce qui peut représenter un indicateur de dynamisme du club. Ce suivi débutera avec la saison 2018.

Le déficit de cette année vient du reliquat de l'exercice précédent pour la sortie annuelle et de l'arrêt des comptes au 31 août : il sera compensé par l'encaissement de la sortie annuelle 2017.

Ce rapport financier a été soumis pour approbation au vote de l'Assemblée Générale : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Cotisation 2018 :

La cotisation annuelle inclue la licence fédérale de randonnée pédestre et l'adhésion au club Rando Plaisir. La fédération a augmenté de 1 euro le tarif 2018 et le club a proposé lors du Conseil d'Administration du 08 septembre dernier le maintien de l'adhésion à 8,50 € (et 10 € pour les licenciés d'un autre club) ce qui aboutit à une cotisation individuelle de 33,50 € et de 67,00 € pour la cotisation familiale.

Ce tarif de 33,50 € pour la cotisation 2018 a été soumis pour approbation au vote de l'Assemblée Générale : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Certificat médical :

De très récentes décisions de la fédération viennent simplifier ce qui a été expliqué dernièrement sur la fourniture du certificat médical lors de la demande de licence.

En conséquence il n'y plus de critère d'âge pour la validité de 3 ans du dernier certificat médical fourni sous condition de répondre personnellement à un questionnement médical. S'il n'est pas répondu 'oui' à aucune des questions posées il suffit de remplir et valider l'attestation de bonne santé (sans fournir de nouveau certificat médical) alors qu'une seule question à réponse négative nécessite un nouveau certificat médical. Le questionnaire (qui devient attestation si toutes les réponses sont négatives) est joint en annexe de ce compte rendu.

En résumé le certificat médical d'aptitude à la pratique de la randonnée pédestre doit être fourni à la première demande de licence puis tous les 3 ans. Lors des renouvellements intermédiaires de licence il faut fournir soit l'attestation de santé si toutes les questions ressortent à 'non' ou un certificat médical s'il a été répondu 'oui' à l'une des questions.

Merci de faire les demandes d'adhésion d'ici le 15 novembre prochain.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Pour cette AG 2017 le tiers des membres sortants est constitué de Michel Bonod, Annie Denis, Roland Hucher, Régine Pahon et Jeanine Palmigiani.

Parmi eux Michel Bonod et Régine Pahon souhaitent quitter le Conseil d'Administration et les autres y rester.

René Billon sollicite l'assemblée pour d'éventuels candidatures après avoir rappelé que nos statuts ne prévoient pas de maximum pour les membres du CA.

Dans l'assemblée deux adhérents manifestent leur désir d'intégrer le CA : Patrick Garcia et Marc Granger qui sont chaudement applaudis par l'assemblée présente.

Ce renouvellement du Conseil d'Administration ainsi décrit a été soumis pour approbation au vote de l'assemblée : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le président remercie les membres sortants pour leur contribution à la vie du club ainsi que les nouveaux entrants pour leur engagement à y participer.

Projets 2018 :

Jacques Mermillon présente les projets 2018 en gardant le cap fixé l'an passé : faire aussi bien qu'en 2017 !... (cf. annexe 1).

La rando/repas à Mérygnat est victime de son succès et le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil : le repas sera fait à Poncin (salle du foyer rural). Le repas 'Chez Manu' sera également remplacé par un repas organisé dans cette même salle du foyer rural de Poncin.

La rando/ repas prévue l'an dernier à l'île Chambod n'a pas pu avoir lieu et est reconduite en projet pour 2018. Par ailleurs on garde les 'classiques' toujours appréciées : ferme Guichard, Vorgey et Peupliers.

Pour les sorties WE il est prévu un WE raquettes au plateau des Glières, un WE de 3 jours à la Chapelle d'Abondance et un WE 'glace' à Chamonix.

Et bien entendu on conserve la sortie annuelle qui reste à définir et pour laquelle chaque adhérent est invité à apporter des idées !

René Billon a ensuite renouvelé ses remerciements à tous les membres de Rando Plaisir qui œuvrent pour l'atteinte de nos objectifs.

Les représentants des collectivités locales se sont ensuite exprimés.

Céline Charière, représentante élue de la mairie de Poncin et référente vie associative au sein de la commune, a affirmé être à l'écoute des besoins du club Rando Plaisir et prête à apporter des solutions adaptées.

Jean-Claude Philippe, président du CDRP, a noté l'importance de la participation à notre AG et le dynamisme du club qui ressort des bilans présentés. Il a aussi remercié Rando Plaisir pour le balisage et l'entretien des sentiers.

L'AG s'est poursuivie par la projection du diaporama préparé par Jean-Pierre Palmigiani et composé de photos et vidéos des randos et autres moments festifs.

Merci aux 'randonneurs-reporters' pour leur contribution et bravo à Jean-Pierre pour la qualité toujours croissante des animations, des commentaires et de la musique qui font que ce diaporama est toujours plus apprécié pour finir l'AG.

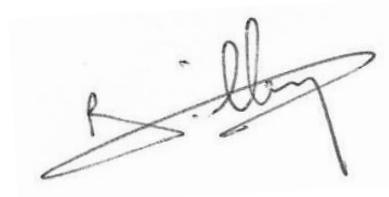
Et pour clore nous avons dégusté de bonnes galettes locales accompagnées d'un excellent Cerdon rosé !

Le prochain CA se tiendra le 25 octobre à 14h00, à la salle de réunion du foyer rural de Poncin.

Le secrétaire, Patrick FEVRE



Le Président, René BILLON



ANNEXE - Bilan des randonnées 2016/2017 :

Compte rendu des randonnées du LUNDI

Randonnées programmées	47	100%	- Rando effectuées	42	89 %
Randonnées annulées (météo)	5	12%			
Lundis Fériés	5				
Décalage AG 2016 et 2017	0				
Parcours enregistrés GPS	35	84%			
Moyenne de participants par rando.	2014/2015 : 25		2015/2016 : 29		2016/2017 : 29

Compte rendu des randonnées du JEUDI

Randonnées programmées	49	100 %	- Rando effectuées	46	94 %
Randonnées annulées (météo)	3	6 %			
Jeudis Fériés	2				
Décalage AG 2016 et 2017	1				
Parcours enregistrés GPS	36	78 %			
Moyenne de participants par rando.	2014/2015 : 28		2015/2016 : 25		2016/2017 : 25

Compte rendu des randonnées douces du JEUDI

Randonnées programmées	49	100 %	- Rando effectuées	46	94 %
Randonnées annulées (météo)	6	7 %			
Jeudis Fériés	2				
Décalage AG 2016 et 2017	1				
Moyenne de participants par rando.	2014/2015 : 8		2015/2016 : 11		2016/2017 : 14

Compte rendu des randos du SAMEDI et WE

Randonnées programmées	10	100 %	- Rando effectuées	10	100%
Randonnées annulées (météo)	0	55 %			
Parcours enregistrés GPS	7	70 %			
Moyenne de participants par rando.	19				
WE Raquettes à la Clusaz	: 18 participants				
WE dans le Vercors	: 18 participants				
WE à Arâches la Frasse (GL)	: 21 participants				
Sortie annuelle dans la Drôme	: 67 participants				

Compte rendu des randos festives

nombre participants ->	Rando	/	Repas
Mérignat	43		65
Ferme Guichard - raquettes	29		29
Vorgey	43		67
Peupliers	49		94
Chez Carrier	27		31

Prévision pour la saison prochaine :

Rando / repas : Poncin (ex Mérignat), Ferme Guichard, Poncin (ex chez Manu), Vorgey, Peupliers, île Chambod.

- WE raquettes : 21 et 22 janvier 2018 *Plateau des Glières*
- WE été: 30 juin 1^{er} et 2 juillet 2018 *la Chapelle d'Abondance* (en gestion libre)
- WE Glace le 9 et 10 septembre 2018 *Argentièrre-Chamonix*
- Sortie annuelle (à définir)

ANNEXE - Entretien des sentiers

- Commission sentiers : 1 réunion + 1 à prévoir
- Entretien sentiers : 1 demi journée + 1 à prévoir
- Commande de plaques signalétiques
- Convention de partenariat entre la communauté de communes et le CDRP pour l'entretien des sentiers
- Subvention de la communauté de communes et le CDRP pour l'entretien des sentiers

Liste des chemins et sentiers labellisés, inscrits au PDIPR, gérés et entretenus par Rando Plaisir

SAINT JEAN le VIEUX : 2 circuits

La Roche Fendue 16,5 km

Le tour de Saint-Jean 10,5 km

CERDON : 4 circuits

Circuit des vignes 6,0 km

Circuit des cascades 17,0 km

Circuit des Maquisards 14,0 km

Les grottes et les vignes 13,0 km

NEUVILLE/AIN : 2 circuits

Les hameaux 21,5 km

Le mont Olivet 12,7 km

PONCIN : 2 circuits

Les bords de l'Ain 25,0 km

Les vignobles 18,2 km

GRP : ½ avec Jujurieux

Tour vallée de l'Ain pays du Cerdon 30km

GRP Tour du Revermont 16km

Soit un total de 200 km

Communes de notre territoire visitées par nos chemins et sentiers :

SERRIERES – LA BALME - CERDON – MERIGNAT SAINT ALBAN – SAINT JEAN le VIEUX – NEUVILLE
PONCIN – PONT d'AIN

Compte de résultat au 31/08/2017

DEPENSES		RECETTES	
Achats		Ventes	
Licences et affiliation FFRP	3 515,80	Cotisations licences FFRP	4 802,00
		Forfait accueil	78,00
Frais assemblée générale	129,51	Subventions	
Frais de bureau	267,37	Poncin	500,00
Matériel	723,00	Neuille sur Ain	150,00
Frais entretien des sentiers - petit matériel - plaques	48,00	St Jean le Vieux 2016 et 2017	600,00
		St Alban	50,00
Sorties organisées par le club	5 141,35	Com. communes (entretien chemins)	1 785,00
Manifestations	1 248,04	Sorties organisées par le club	4 764,26
Sortie fin d'année Drome	348,00	Manifestations	1 034,00
Reliquat 2016 : 5168,80 Pt de Vaux	5 168,80	Sortie fin d'année	
		Pt de Vaux	120,00
Covoiturage	0,00	Covoiturage	0,00
Indemnité kilométrique (reconnaisances)	444,10	Topo guides	43,20
Pharmacie	0,00		
Divers	81,07	Divers	
		- intérêts livret A	15,42
		- Don	22,00
TOTAL DES DEPENSES	17 115,04	TOTAL DES RECETTES	13 963,88

Rando Plaisir - AG 03 octobre 2017

18

Résultat 2016/2017 -3 151,16

Report excédentaire 2015/2016 12 318,17

 Résultat excédentaire 2016/2017 9 167,01

Trésorerie au 31/08/17

Banque 4 364,60

Caisse 105,24

Livret A 4 697,17

9 167,01



Nouvelles dispositions concernant le renouvellement de la licence de la Fédération Française de Randonnée Pédestre suite à l'arrêté ministériel du 20 avril 2017.

Ce questionnaire de santé est exigé pour le renouvellement de la licence sportive et vous permet de savoir si vous devez ou non fournir un certificat médical.

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. <u>DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS</u>	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>A ce jour:</u>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>NB: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : «Pas de certificat médical à fournir ». Il faut simplement délivrer ce questionnaire sur l'honneur à votre association lors de la demande de renouvellement de la licence. Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : « Le certificat médical est à fournir ». Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

NB : ce questionnaire est à fournir au club en tant qu'attestation seulement si toutes les réponses sont négatives (en cas contraire il est à montrer à votre médecin lors de la demande de certificat médical).

Fait à : le

Nom Prénom

Signature :